

## UNE FILIÈRE VERTUEUSE, DU CHAMP AU RESTAURANT ! UNE CONVENTION TRIPARTITE AUTOUR DU RIZ DE CAMARGUE IGP SIGNÉE PAR PRO À PRO, VIVIEN PAILLE & ARTERRIS

**Pro à Pro, distributeur alimentaire de référence en restauration collective et commerciale, Vivien Paille, leader français de la transformation de riz et légumes secs, et Arterris, coopérative d'agriculteurs implantée en Occitanie, officialisent la signature d'une convention tripartite autour du riz de Camargue IGP. Signée le 30 septembre 2025 pour une durée de trois ans (du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028), cette convention marque une nouvelle étape dans le partenariat historique qui unit Vivien Paille à Pro à Pro et Arterris. Les équipes des 3 entités se sont retrouvées à l'occasion de cette signature chez Vivien Paille, en Camargue, pour une visite guidée du site et des rizières.**

### POUR UNE FILIÈRE PLUS DURABLE ET RESPONSABLE

Au cœur de cette convention, il y a la volonté de proposer aux professionnels de la restauration un riz de qualité, issu d'un terroir d'exception, tout en valorisant les productions françaises. Concrètement, l'accord vise à :

- **Garantir une juste rémunération** aux 120 riziculteurs de Camargue,
- **Réduire l'impact environnemental** de la culture du riz et préserver la biodiversité,
- **Mieux répondre aux exigences de la loi EGalim** en favorisant les approvisionnements locaux et durables pour la restauration collective.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la stratégie RSE de Pro à Pro, qui vise à renforcer la cohérence entre ses engagements environnementaux et ses pratiques d'approvisionnement.

### DU CHAMP À L'ASSIETTE : UNE FILIÈRE INTÉGRÉE

Récolté dans les rizières camarguaises sous Indication Géographique Protégée (IGP), le riz de Camargue IGP - produits par les adhérents d'Arterris - est transformé et conditionné par Vivien Paille sur son site d'Arles, puis distribué par Pro à Pro auprès de ses clients partout en France. Cette organisation garantit traçabilité, qualité et sécurisation des approvisionnements.

### DES ACTEURS MOBILISÉS AUTOUR D'UNE MÊME VISION



« Cet accord dépasse le simple cadre contractuel : il symbolise un engagement commun au service d'une alimentation plus durable et locale. En tant que distributeur, notre rôle est de donner du sens aux achats de nos clients, tout en soutenant les producteurs français » explique Antoine Fabry, Directeur général de Pro à Pro.

Avec ce partenariat, Pro à Pro, Vivien Paille et Arterris affirment une conviction partagée : construire une alimentation durable et responsable, tout en répondant aux attentes croissantes en matière de produits issus de filières locales et de durabilité.



Antoine Fabry (DG Pro à Pro), Barbara Ferrand-Lecoq (DG Vivien Paille) et Eric Foucault (DG Arterris)





# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 8 octobre 2025

## À PROPOS DE PRO À PRO

Fondée en 2001 à Montauban (82), Pro à Pro est un acteur clé de la distribution alimentaire pour la restauration collective et commerciale. Son offre couvre les produits d'épicerie, le frais, le surgelé, les boissons ainsi que les produits d'hygiène et d'entretien. Avec plus de 15 200 références, dont une large sélection éligible à la loi EGalim, Pro à Pro s'impose comme un partenaire incontournable pour les professionnels de la restauration.

Le siège social de la société est basé à Montauban. La société emploie près de 2 800 collaborateurs en France et dans les DROM, et dispose d'un vaste réseau d'entrepôts sur ces territoires pour garantir un service de proximité et de confiance.

Pro à Pro fait partie du Groupe METRO depuis 2017.

## À PROPOS DE VIVIEN PAILLE

Créée en 1989, Vivien Paille est le leader français spécialisé dans la transformation, le conditionnement et la commercialisation du riz, des légumes secs, des céréales, des graines et des protéines végétales. Basée à Valenciennes (59) et implantée également en Camargue, l'entreprise maîtrise l'ensemble de la filière, de l'approvisionnement jusqu'à la distribution, avec plus de 1100 références de produits finis, conventionnels et biologiques. L'entreprise transforme chaque année plus de 170 000 tonnes de produits, dont près de 50 000 tonnes de riz camarguais sur son site d'Arles.

Depuis 2022, Vivien Paille fait partie du Groupe Avril.

## À PROPOS D'ARTERRIS

Fondée en 2008, Arterris est une coopérative d'agriculteurs implantée en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle regroupe plus de 15 000 agriculteurs-coopérateurs et emploie près de 2 900 collaborateurs. Acteur majeur des productions végétales et animales, Arterris intervient aussi dans la transformation agroalimentaire et la distribution. Avec un chiffre d'affaires de plus de 1,1 milliard d'euros, la coopérative valorise les productions locales et développe des filières durables pour répondre aux enjeux alimentaires de demain.

Partenaire historique de Vivien Paille, Arterris joue un rôle central dans la filière du riz de Camargue IGP. La coopérative collecte chaque année une part importante de la production camarguaise auprès de ses riziculteurs adhérents, avant de confier la transformation et le conditionnement à Vivien Paille.